



APPEL À LA VIGILANCE

Le Contaminant *Virtual*

Début de la saison grippale
Le 11 décembre 2019

ÉTAT DE SITUATION

Les données hebdomadaires de surveillance des virus respiratoires indiquent que la saison grippale s'est installée au Québec au cours du mois de novembre. Le pourcentage de tests positifs pour le virus influenza a augmenté de façon constante au cours des dernières semaines.

On note la circulation concomitante de deux virus de type A : A(H3N2), prédominant, et A(H1N1). Le virus de type B suit de près. Ce dernier est le seul trouvé en Abitibi-Témiscamingue jusqu'à maintenant.

RECOMMANDATIONS

1. Vaccination

Vacciner contre la grippe demeure le meilleur moyen de protection contre cette infection. Le vaccin, disponible partout dans la région, est indiqué tant que le pic saisonnier n'est pas dépassé. Les personnes qui pourront bénéficier davantage du vaccin sont celles à risque de complications liées à la grippe, soit les malades chroniques âgés de 6 mois à 74 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus. Les contacts domiciliaires et les aidants naturels de même que les travailleurs de la santé et les stagiaires ayant des contacts directs avec des personnes à risque de complications devraient aussi être vaccinés, particulièrement ceux qui donnent des soins directs en CH et en CHSLD. L'efficacité du vaccin de cette année sera connue plus tard durant la saison.

Déclarer les manifestations cliniques inhabituelles survenant à la suite de la vaccination en remplissant le formulaire [Rapport d'une manifestation clinique grave ou inhabituelle après une vaccination](#). Cette année, des réactions inflammatoires importantes sont décrites à la suite de la vaccination antigrippale : elles surviennent dans les 48 heures suivant la vaccination, aussi tôt que de 2 à 12 heures, et guérissent spontanément en quelques jours, sans antibiotiques. Elles sont traitées avec des compresses humides froides et de l'acétaminophène ou un anti-inflammatoire. Elles se distinguent de la cellulite qui survient dans les 7 jours après la vaccination et qui peut être accompagnée de fièvre et d'adénopathie.

MODULE MALADIES INFECTIEUSES

Pour nous joindre par téléphone :
819 764-3264

Nicole Bouchard, poste 49405
Chantal Boulé, poste 49408
Nathalie Deshaies, poste 49410
Karine Deslongchamps, poste 49407
Isabelle Kirouac, poste 49406
Omobola Sobanjo, poste 49444

GARDE EN SANTÉ PUBLIQUE

Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 heures,
composer le 819 764-3264, poste 49409
ou ligne sans frais : 1 855 764-5161

En dehors des heures ouvrables (demander la personne de garde en santé publique), Hôpital de Rouyn-Noranda : 819 764-5131

Un télécopieur, À L'USAGE EXCLUSIF DES MEMBRES DU MODULE MALADIES INFECTIEUSES, permet la déclaration des maladies à déclaration obligatoire en toute sécurité : 819 764-4537

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec

2. Mesures de prévention

Maintenir l'affichage dans toutes les salles d'attente, en milieu de soins et en clinique médicale, demandant la collaboration de tous à l'[étiquette respiratoire](#). L'influenza circule, de même que d'autres virus respiratoires tels que le virus respiratoire syncytial et l'adénovirus.

3. Prise en charge des cas de grippe

Encourager la consultation du [Portail santé mieux-être](#) et du service Info-Santé (8-1-1) avant de se rendre à l'urgence.

Procéder à la confirmation de la grippe en laboratoire uniquement dans les situations suivantes :

1. Pour documenter la présence du virus localement en début de saison grippale. Une fois que cela est fait, il est inutile de faire des tests de détection chez un usager qui présente un syndrome d'allure grippale, à moins de se trouver dans l'une des deux situations suivantes.
2. Pour diagnostiquer une éclosion en milieu de soins.
3. Pour confirmer l'infection chez des personnes qui pourraient bénéficier d'un traitement antiviral.

La décision de prescrire un traitement antiviral relève du clinicien traitant. À titre indicatif, il importe de traiter sans tarder les infections graves (celles amenant une hospitalisation) et les personnes à risque de complications, même si plus de 48 heures se sont écoulées depuis le début des symptômes. Toutefois, il n'y a pas de bénéfice à traiter une personne en bonne santé qui présente une grippe sans complication, plus de 48 heures après le début de l'épisode grippal. À ce jour, les souches identifiées au Canada sont sensibles aux inhibiteurs de la neuraminidase : oseltamivir (Tamiflu) et zanamivir (Relenza). L'[Association pour la microbiologie médicale et l'infectiologie Canada](#) et la [Société canadienne de pédiatrie](#) ont produit des lignes directrices sur le sujet.

4. Signalement des éclosions en milieu de soins

Surveiller quotidiennement l'apparition d'un syndrome d'allure grippale chez un ou des usagers : l'application rigoureuse des mesures de contrôle met fin rapidement à une éclosion.

LIENS UTILES

- Le site du MSSS sur le [suivi de l'activité grippale](#).
- Le dernier numéro du [Flash grippe](#).